

Les enjeux de l'interopérabilité pour les usagers



Cédric Morel, Chef de projet billettique Atoumod

Journées techniques « Billettique interopérable »

Paris, les 19-20 mars 2015





Atoumod est cofinancé par l'Union européenne.

L'Europe s'engage en Haute-Normandie avec le Fonds européen de développement régional



Le contexte haut-normand



Le projet d'intermodalité Composition regroupe les 15 Autorités Organisatrices de Transport en Haute-Normandie



































Le contexte haut-normand



autour de 4 volets principaux



BILLETTIQUE



INFORMATION MULTIMODALE



TARIFICATION MULTIMODALE

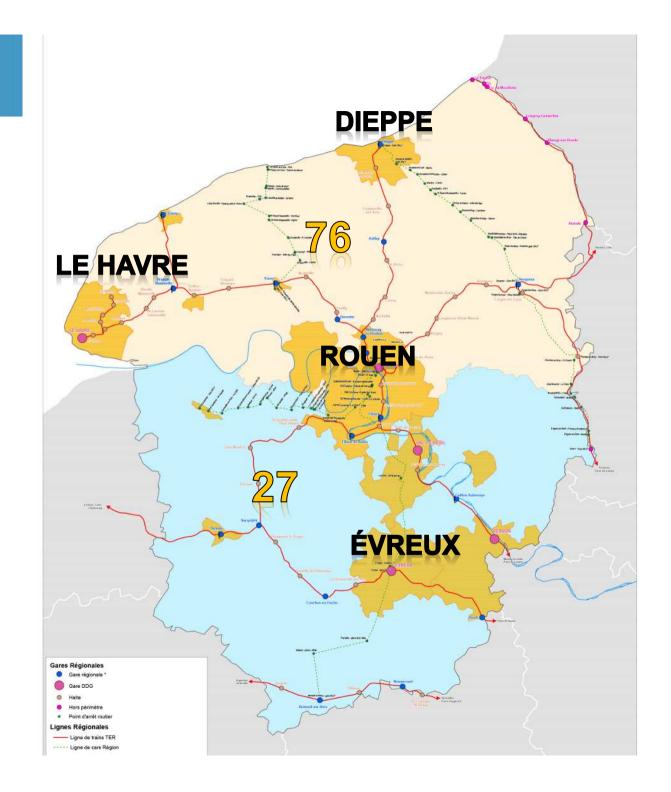


COMMUNICATION





Les réseaux haut-normands



La carte Atoumod : le projet de service

Le Référentiel Fonctionnel Commun haut-normand (REFOCO) prévoit :

- ☐ un support unique intermodal : la carte Atoumod
- ☐ la vente sur carte Atoumod :
 - ☐ de l'ensemble des titres des 16 réseaux (environ 300)
 - ☐ d'une gamme multimodale zonale à l'échelle de la région
- un SAV sur la **totalité** du contenu de la carte, et ce quels que soient :
 - ☐ l'émetteur du support
 - ☐ les émetteurs des contrats contenus
- > Ambition nouvelle : la transparence pour les usagers
 - > de la distribution
 - du service après-vente

(Assurer un service complet pour tous les types de parcours client)



L'interopérabilité technique



Rappel de l'objectif:

Distribuer un support de titres

- communément reconnu
- traité par tous les réseaux de transport

L'interopérabilité Atoumod est assurée techniquement à deux niveaux :

☐ l'interopérabilité du support Atoumod



☐ l'interopérabilité des systèmes constitutifs de l'écosystème Atoumod

Le système Atoumod (Xerox) a dû composer avec les systèmes existants :

- ☐ le système billettique de Rouen déployé en 2008 (VIX)
- ☐ le système national SNCF
- le système billettique du Havre déployé fin 2012 (Parkeon)

Pilotage des travaux d'interopérabilité par la Région



L'interopérabilité technique

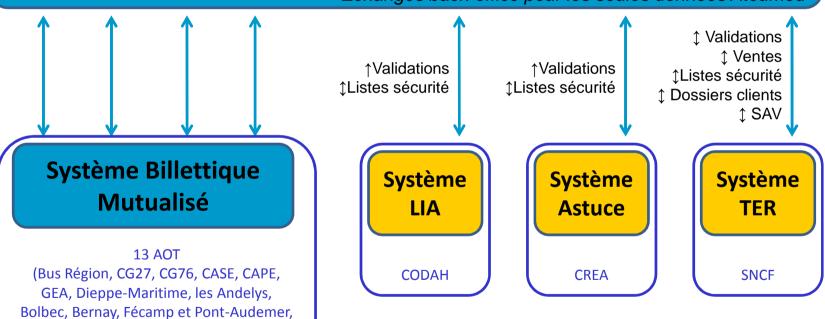
Yvetot)



Méthode : Créer une centrale Atoumod (SEC)...

Structure d'Exploitation Commune

Échanges back-office pour les seules données Atoumod'





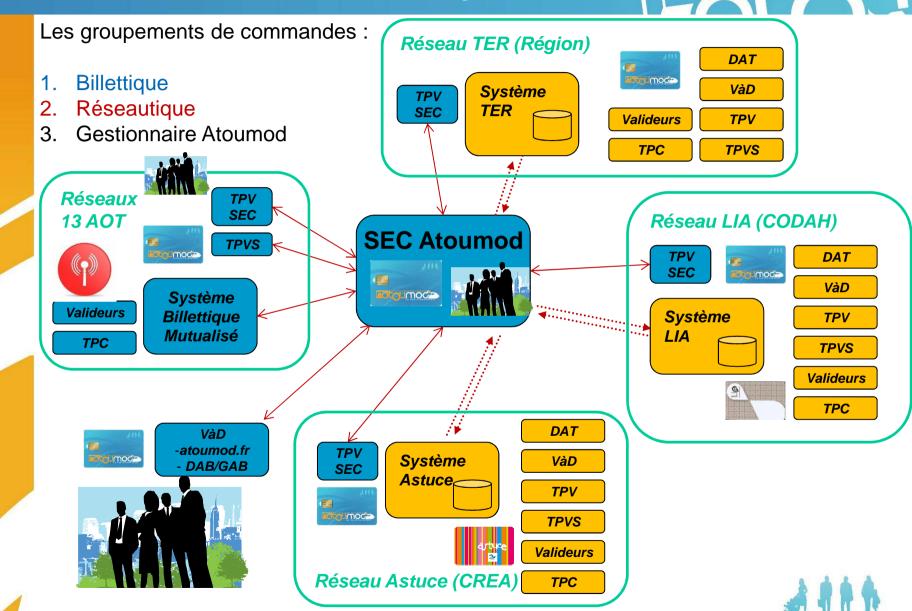
L'interopérabilité technique



... et constituer un référentiel technique partagé par les industriels

- ☐ mise en œuvre de la norme INTERCODE, qui a toutefois nécessité une forte coordination technique entre les différents industriels billettiques
- ☐ mise en œuvre à grande échelle de la norme INTERBOB (échanges de données entre « back-offices » billettiques), en voie de publication
- Ces travaux ont été menés dans un cadre de gouvernance très local

La mutualisation des moyens



Services aux usagers et aux AOT : l'interopérabilité



Le serveur central billettique (SEC) assure les échanges de données entre tous les systèmes

- un SAV simple et complet, grâce à une base de données centralisant la totalité des clients Atoumod, et accessible de tous les opérateurs
- des outils mutualisés :
 - outils de vente mutualisés dans les pôles d'échanges
 - vente croisée possible entre tous les réseaux
 - outils de validation croisée (ex: tarifications urbaines sur lignes pénétrantes)
 - outils de contrôle pouvant travailler pour plusieurs réseaux
 - requêtes statistiques multimodales
 - module de répartition de recettes unique,
 - supervision du système, paramétrage des équipements et des produits, gestion de stock, gestion de caisse, interface bancaire...
 - ⇒ un réseau de distribution \(\bigcirc \bi



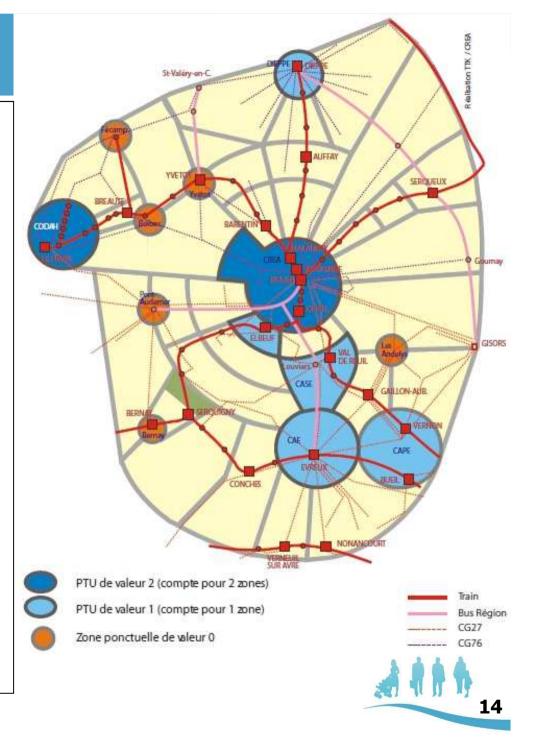






Une tarification multimodale zonale

- zonage intégral du territoire régional
- le prix du produit est calculé en fonction du nombre de zones traversées
- respect des limites institutionnelles et intégration des bassins de vie
- liberté d'utilisation de tous les réseaux dans les zones achetées par l'usager, sans connaissance *a priori* des usages



Les premiers tarifs multimodaux





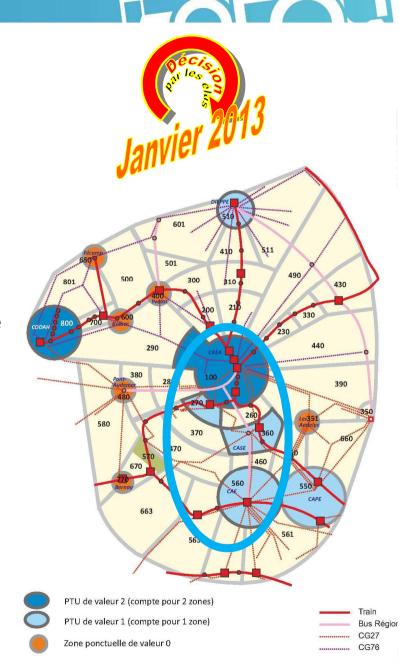






Des abonnements mensuels jeunes et tout public pour :

- ☐ emprunter tous les réseaux sur le territoire de la Métropole rouennaise
- ☐ emprunter tous les réseaux sur le corridor allant de la Métropole rouennaise à l'agglo. d'Evreux





La gouvernance entre AOT



La gouvernance du projet a reposé sur une simple recherche du consensus

➤ Le 9 janvier 2014, les élus ont décidé la création d'un

syndicat mixte

de type SRU pour avril 2015

Budget prévisionnel : 3 000 000 € TTC

- ⇒ 1 répartition de l'ensemble des coûts d'investissement et de fonctionnement
- ⇒ la maîtrise d'ouvrage publique garantit la pérennité du service



La gouvernance Atoumod



Les compétences du syndicat

- La coordination des services organisés par chaque AOT : définition des règles techniques garantissant le service intermodal Atoumod, coordination physique des réseaux, définition, financement et mise en œuvre de nouveaux services intermodaux (boutique en ligne, nouvelles technologies de supports, etc.)
- La mise en place d'un système d'information pour les usagers : création et gestion des outils et supports liés à l'information multimodale des usagers (portail atoumod.fr)
- La recherche d'une tarification coordonnée et de titres de transport uniques ou unifiés : définition, mise en place et gestion de toute tarification valable sur plusieurs réseaux de transport, définition et mise en place du schéma de distribution de l'intermodalité, avec l'appui des AOT membres, le Syndicat assurant et finançant les moyens nécessaires à la mise en œuvre des points de vente mutualisés entre plusieurs réseaux et la gestion des flux financiers inhérents

Les délibérations sont adoptées à la majorité absolue.

Institution d'une minorité de blocage (3 voix) pour :

- la modification de la répartition des contributions financières
- la tarification multimodale
- la révision des statuts
- la mise en place d'un VTA



